

PROCÈS-VERBAL de la session extraordinaire du Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tenue le mardi 8 août 2017, à dix-neuf heures (19 h), à la salle du Conseil de l'édifice municipal sous la présidence du maire M. Pierre Gaudet.

Sont présents :

M. Pierre Gaudet
M. Sébastien Doire
M. Benoit Lussier
M. Jérôme Dionne
M. Marc-André Gosselin

et Caroline Denoncourt, directrice générale.

Mme Renée Quévillon et M. François Therrien sont absents.

Session spéciale dûment convoquée par M. le maire Pierre Gaudet par avis donné par courriel et publié le 19 juillet 2017.

M. Pierre Gaudet constate le quorum, demande la minute de silence et ouvre la session.

2017-08-116

Adoption ordre du jour

M. Marc-André Gosselin, appuyé par M. Sébastien Doire propose l'adoption de l'ordre du jour tel que lu. *Adopté.*

2017-08-117

Adoption du règlement 01-2017 décrétant un emprunt concernant les travaux de réfection des rues Lupien (TECQ), Vigneault (PIIRL) et du pavage de la rue Blais et de la cour du garage municipal d'Aston-Jonction.

Il est proposé par M. Benoit Lussier, appuyé par M. Jérôme Dionne, que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction adopte le règlement d'emprunt no 01-2017 pour permettre les travaux de réfection des rues Lupien (TECQ), Vigneault (PIIRL), du pavage de la rue Blais et de la cour du garage municipal d'Aston-Jonction. *Adopté*

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, CAROLINE DENONCOURT, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir les dépenses décrétées par la résolution numéro 2017-08-117 inscrite au présent procès-verbal.

Caroline Denoncourt
dg et secrétaire-trésorière

2017-08-118

Clôture de la session

L'ordre du jour étant épuisé, M Marc-André Gosselin propose la levée de la session à dix-neuf heures dix minutes (19 h 10)

Pierre Gaudet
Maire

Caroline Denoncourt
Directrice générale et secrétaire-trésorière